



## Ministère de la santé et des solidarités

Direction de l'hospitalisation  
et de l'organisation des soins

Paris, le 19 DEC. 2006

Sous-Direction de la qualité  
et du fonctionnement des établissements de santé  
Suivi du dossier : Cécile GUYADER  
Adjointe à la sous-directrice  
tél. : 01 40 56 41 42  
fax : 01 40 56 50 45

03733

La directrice de l'hospitalisation et de  
l'organisation des soins

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissements hospitaliers

Mesdames et Messieurs les directeurs  
des agences régionales de l'hospitalisation  
(pour diffusion)

### **Objet : Lancement de l'appel à projets achats dans toutes les régions début 2007**

Dans le cadre du chantier « achats hospitaliers », une première vague d'appel à projets régionaux a été lancée dans quatre régions pilotes (Alsace, Aquitaine, Bretagne et Midi-Pyrénées) lors du deuxième semestre 2006.

Le bilan de cette première vague présente des résultats encourageants. Ce sont 50 établissements qui se sont impliqués autour de 27 initiatives élaborées autour d'un porteur de projets hospitalier. Les périmètres traités pour chacune des initiatives varient de 600.000 euros à plus de 45 millions d'euros. Au total, ce sont plus de 350 millions d'euros de dépenses qui seront concernés par le biais de ces initiatives.

Sur la base de ces résultats, j'ai souhaité étendre le principe d'appel à projets à l'ensemble des régions. Cet appel à projets a pour objectifs :

- de faire émerger des initiatives achats,
- d'inciter à la structuration de rassemblements territoriaux (au niveau départemental, interdépartemental ou régional selon les cas) de taille étendue par rapport aux rassemblements existants,
- d'adopter une approche globale achats/ approvisionnements.

Comme cela a été le cas depuis le début du chantier achats hospitaliers initié par la Dhos, les établissements hospitaliers sont au cœur de la démarche. Ceux-ci sont les initiateurs et maîtres d'œuvre des initiatives territoriales. La Dhos, les ARH, les composantes régionales des fédérations (FHF, FEHAP...) et des conférences (CNDCH...) agissent en qualité de catalyseurs ou pour un appui logistique/méthodologique ponctuel.

.../...

La mise en place de cet appel à projets doit ainsi permettre aux établissements de tirer plusieurs bénéfices de la démarche :

- Accélérer l'effort de standardisation et de réduction du nombre de références, là ou cela est possible ;
- Poursuivre les efforts d'optimisation et d'amélioration des pratiques achats à qualité de soin égale ou supérieure, en capitalisant sur le partage des bonnes pratiques et la spécialisation des acheteurs ;
- Augmenter l'efficacité opérationnelle des établissements en associant les différents acteurs de l'hôpital à une démarche commune (acheteurs/prescripteurs), en dégageant du temps et en réduisant les coûts (achats et/ou approvisionnement) de fonctionnement par la mutualisation des ressources ;
- Améliorer les conditions d'achat vis-à-vis des fournisseurs en bénéficiant d'économies d'échelle sur les catégories pour lesquelles les marchés fournisseurs sont au minimum de taille régionale.

Dans ce cadre, je vous invite à vous rapprocher dès à présent de votre ARH pour lui soumettre vos projets, qui pourront porter de manière non exhaustive sur les domaines suivants:

- Initiatives dans le domaine des achats: réduction du nombre de références sur une catégorie d'achats donnée, mutualisation des expertises, massification des volumes achetés auprès d'un fournisseur ;
- Initiatives dans le domaine des approvisionnements et de la logistique: utilisation des grossistes répartiteurs pour réduire les coûts logistiques, mise en place d'une plateforme logistique commun ;
- Autres initiatives: formation des acheteurs aux techniques de négociation, élaboration d'études de marché.

L'objectif que nous recherchons ensemble est d'assurer la mise en œuvre de projets achats structurés et porteurs d'enjeux significatifs sur l'ensemble du territoire national avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

Vos correspondants ARH vous appuieront pour détailler les modalités pratiques de mise en œuvre de cet appel à projets et vous convieront à participer à des ateliers de travail régionaux. Mes équipes leur apporteront tout leur soutien pour animer et faciliter vos travaux au cours de cette période. Avec un calendrier fixant le contenu des premiers projets dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2007, il sera possible de mesurer collectivement les premiers effets dès 2008. Il pourra aussi être pertinent et cohérent que ces éléments puissent s'intégrer dans vos dialogues de gestion et faire l'objet d'une contractualisation dans le cadre de vos CPOM.

En vous assurant de mon soutien dans la mise en œuvre de vos projets, je compte sur vous pour appuyer cette démarche et participer activement aux réunions à venir afin de répondre aux enjeux d'optimisation qui sont les nôtres.

*Merçi de votre engagement pour un  
efficace toujours occure -*

La Direction de l'Accréditation  
et de l'Organisation des Soins

Annex POEUR